



Conseil de Direction
Soixante-sixième Session

GC/66/22
15 mai 2024

15–16 mai 2024
Format hybride

PROCES-VERBAL DE LA DEUXIEME SEANCE
CIRC, Lyon et téléconférence

Jeudi 15 mai 2024, à 9h00 (heure d'été d'Europe centrale)

Président : Professeur Norbert IFRAH (France)

Secrétaire : D^{re} Elisabete Weiderpass, Directrice du CIRC

SOMMAIRE

	Page
1. Demande de financement grâce au Fonds spécial du Conseil de Direction – Augmentation temporaire du niveau du Fonds de roulement	5
2. Discussion sur la participation aux activités du CIRC et sur le paiement des contributions statutaires (session à huis clos)	8
3. Discussion sur le cadre d'évaluation de la Stratégie à moyen terme 2021–2025 du CIRC et composition de son Groupe de travail	8
4. Préparation de la Stratégie à moyen terme 2026–2030 du CIRC et composition de son Groupe consultatif	11
5. Financement durable du CIRC – Proposition de création d'un Groupe de travail formel et sa composition	13
6. Déclaration de l'Association du Personnel du CIRC	15
7. Point sur l'Initiative COVID 19 et cancer	14
8. Groupe de travail en charge d'examiner les projets d'infrastructure – Point sur les efforts en matière de mobilisation des ressources et sur le Nouveau Centre	17
9. Rapport biennal sur les activités de publication, 2022–2023	19
10. Acceptation des subventions et contrats et rapport sur la répartition des intérêts	20
11. Acceptation des dons	21
12. Rapport biennal du Comité de Santé et Sécurité au Travail (OHSC), 2022–2023	21
13. 60 ^e anniversaire du CIRC	22

Représentants des Etats participants

France

Professeur Norbert Ifrah, Président
M. Nicolas Albin [empêché]
D^r Thomas Dubois

Australie

Professeure Dorothy Keefe, Vice-Présidente
M^{me} Lisa Malloy

Irlande

M. James Scully, Rapporteur
D^{re} Joanne Uí Chrualaoich

Allemagne

M^{me} Marike Kranes

Arabie saoudite

Professeur Mushabbab Al Asiri
D^r Ali Saeed AlZahrani
Professeure Samar Alhomoud

Autriche

M^{me} Elisabeth Tischelmayer

Belgique

M^{me} Eloïse Delforge
M^{me} Anne Swaluë

Brésil

D^r João Paulo de Biaso Viola
D^r Ronaldo Corrêa Ferreira da Silva
M^{me} Livia de Oliveira Pasqualin

Canada

D^{re} Emma Ito
D^{re} Madeleine Bird

Chine

D^{re} Yanhong Guo
Professeur Jie He
M^{me} Ying Li
M^{me} Yawei Zhang
M. Wenqiang Wei
M. Wanqing Chen
M. Jun Du

Danemark

D^r Morten Frisch

Egypte

Professeur Mohamad Hassany
D^r Khaled Atallah
Professeure D^{re} Maha Ibrahim
Professeur D^r Hesham Elghazaly
D^r Hatem Amer

Espagne

D^{re} Elena Doménech

Etats-Unis d'Amérique

D^{re} W. Kimryn Rathmell
M^{me} Sofija Korac
D^r Matt Lim
D^r Satish Gopal
M^{me} Dalana Johnson
M. Mark Dagher
M^{me} Christina Taylor
D^{re} Maya Levine

Fédération de Russie

D^{re} Ekaterina Karakulina
D^{re} Valeriya Gulshina
M. Anton Minaev
M. Ivan Tarutin
D^{re} Anna Shakhzadova
D^r Tigran Gevorkian
D^r Valeriy Breder
M^{me} Liubov Pashigorova
M^{me} Elena Lozhits

Finlande

M^{me} Tuula Helander

Hongrie

Professeure Gabriella Liskay

Inde

Pas de représentant

Iran (République islamique d')

Pas de représentant

Italie

D^r Mauro Biffoni

Japon

D^r Hitoshi Nakagama
M. Masato Izutsu
D^{re} Kanami Kobayashi
M. Tomohiro Matsuda
M^{me} Kay Ohara

Maroc

D^{re} Latifa Awatef Belakhel
D^{re} Loubna Abousselham
D^r Youssef Chami Khazraji

Norvège

Professeure Tone Bjørge
Professeur Pål Richard Romundstad

Pays-Bas

D^{re} Susan Potting
M. Pieter de Coninck

Qatar

D^r Al-Hareth M. Al-Khater
D^{re} Noora Al Hammadi

République de Corée

M^{me} Jinkyong Jeong
M. Yeol Kim
M. Sunghoo Hong

**Royaume-Uni de Grande-Bretagne et
d'Irlande du Nord**

D^r Mark Palmer
D^{re} Isobel Atkin

Suède

Professeur Jonas Oldgren [empêché]

Suisse

M. Florian Dolder

Organisation mondiale de la Santé

D^{re} Bente Mikkelsen
Directrice du Département des maladies non transmissibles, Siège de l'OMS

M^{me} Holly Moore
Juriste principale, Siège de l'OMS

**Observateurs
Conseil scientifique**

D^{re} Manami Inoue, Présidente sortante
D^r Luis Felipe Ribeiro Pinto, Président élu

Union internationale contre le Cancer (UICC)

D^r Cary Adams, Directeur général

Commissaire aux comptes

M. Singh, Directeur de la vérification externe à l'OMS
Bureau du Contrôleur et vérificateur général des comptes de l'Inde

Secrétariat

D^{re} E. WEIDERPASS, *Secrétaire*
M^{me} C. MEHTA

D^r P. BASU
M^{me} A. BERGER
D^r F. BRAY
D^r P. BRENNAN
D^r A. CARVALHO
D^{re} V. CHAJES
M. C. CHAUVET
D^r G. CLIFFORD
M. O. EXERTIER
D^r P. FERRARI

D^r Z. HERCEG
D^r M. JENAB
M^{me} J. JONGERIUS
M. D. KAVANAGH
M^{me} A. KIRJASUO
D^r Z. KOZLAKIDIS
M^{me} N. LAMANDÉ
D^{re} B. LAUBY-SECRETAN
M^{me} T. LEE
D^{re} D. LOKUHETTY
M. F. LOZANO
M. S. LUBIATO
D^{re} F. MADIA

D^{re} V. McCORMACK
D^r J. McKAY
M^{me} S. MOLDAN
M^{me} K. MÜLLER
D^{re} S. RINALDI
D^{re} M. SCHUBAUER-BERIGAN
D^r J. SCHÜZ
D^{re} C. SCOCCIANTI
D^{re} I. SOERJOMATARAM
M^{me} V. TERRASSE
M^{me} V. VOCANSON
D^r J. ZAVADIL

1. DEMANDE DE FINANCEMENT GRACE AU FONDS SPECIAL DU CONSEIL DE DIRECTION : AUGMENTATION TEMPORAIRE DU NIVEAU DU FONDS DE ROULEMENT : Point 12 de l'Ordre du jour (Document CG/66/21)

M^{me} MEHTA (Directrice par intérim de l'Administration et des finances) rappelle, en guise d'introduction, que le Fonds de roulement du CIRC a été créé en 1965 par la résolution [GC/1/R9](#) dans le but d'assurer au Centre une situation financière saine. Il est financé par les contributions des Etats participants, les sommes étant transférées depuis le Fonds spécial du Conseil de Direction. En décembre 2018, le niveau autorisé du Fonds de roulement était de 3 361 050 euros. Ce montant est normalement suffisant pour gérer les situations dans lesquelles une, deux, voire trois contributions statutaires annuelles ne sont pas payées durant l'année en cours.

Le Secrétariat est actuellement confronté à une situation exceptionnelle, la République islamique d'Iran n'ayant pas payé ses contributions statutaires depuis 2018. A ce jour, en 2024, aucune contribution n'a encore été reçue. Conformément à l'Article V (paragraphe 5.3) du Règlement financier du CIRC, des transferts ont été effectués depuis le Fonds de roulement pour compenser les sommes dues par la République islamique d'Iran et le solde du Fonds de roulement a diminué des montants correspondants chaque année. Si cette situation perdure en 2024 et 2025, le Fonds de roulement présentera un déficit financier net de 734 000 euros à la fin de l'exercice biennal en cours. Par conséquent, le Secrétariat propose une augmentation temporaire du Fonds de roulement de 4,2 millions d'euros, qui sera financée par le Fonds spécial du Conseil de Direction. Cette somme sera progressivement remboursée au Fonds spécial du Conseil de Direction lors de la réception de chacune des contributions impayées de la République islamique d'Iran pour la période 2018–2025. La veille, un Etat participant a fait une proposition supplémentaire.

M. DAGHIR (Etats-Unis d'Amérique) fait remarquer que le Fonds de roulement est destiné à avancer des fonds, lorsque cela est nécessaire, pour financer les dépenses annuelles et à être remboursé lors de la réception des contributions des Etats participants, qui survient généralement durant la même année calendaire. Dans le système des Nations Unies, les fonds de roulement sont utilisés pour couvrir les déficits de trésorerie à court terme résultant de retards de paiement : ils n'ont pas pour but de gérer les arriérés chroniques. Les Etats-Unis ne sont pas en faveur d'un transfert temporaire vers le Fonds de roulement, car cela augmenterait encore davantage la dette interne, sans garantie de paiement. Il propose à la place un transfert exceptionnel du Fonds spécial du Conseil de Direction vers le Fonds de roulement. Il propose par ailleurs d'ajouter un paragraphe au projet de résolution afin de préciser que le Fonds de roulement doit être utilisé pour les déficits de trésorerie à court terme et non pour les arriérés chroniques : cette instruction s'appliquera à la situation actuelle. Il pense qu'une discussion ultérieure devra avoir lieu à ce sujet afin de répondre à des questions telles que : le seuil défini pour les arriérés chroniques, la façon dont le Secrétariat devra gérer les propositions de budget en cas d'arriérés chroniques et lorsque la réception des fonds pour l'année en cours semblera fortement compromise, ainsi que le paiement des arriérés en cours et des autres arriérés chroniques devant être affectés au Fonds spécial du Conseil de Direction. Conformément à l'Article V du Règlement financier du CIRC, le Conseil de Direction sera ensuite en mesure de déterminer comment utiliser les fonds.

La D^{re} BIRD (Canada) fait part de sa vive inquiétude concernant la situation actuelle, qui a obligé le Centre à demander une augmentation significative du Fonds de roulement afin de couvrir le retard de paiement des contributions statutaires. Remédier à ce déficit et garantir le recouvrement en temps opportun des contributions permettra au Centre de préserver sa stabilité et sa santé financière et de mettre en œuvre sa mission. Conscient de la gravité de la situation, le Canada serait prêt, sur le principe, à se prononcer en faveur de ce transfert à condition que le solde du Fonds spécial du Conseil de Direction soit suffisant. Elle comprend que les fonds devront être remboursés au Fonds spécial du Conseil de Direction dès que l'Etat participant aura payé ses contributions statutaires impayées. Elle souhaite savoir quelles mesures spécifiques sont envisagées dans l'hypothèse où ces contributions ne

seraient pas payées et si la réception dans le Fonds de roulement des fonds provenant des nouveaux Etats participants a été prise en compte dans le montant total demandé. Elle exhorte les Etats participants à payer leurs contributions statutaires intégralement et dans les délais et demande au CIRC d'ajuster l'élaboration de son budget et la planification de son travail en conséquence.

M. DOLDER (Suisse) déclare qu'il partage les inquiétudes de la représentante du Canada. Il demande au Secrétariat comment celui-ci propose de gérer la situation à long terme.

Le D^r PALMER (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) déclare que la République islamique d'Iran a clairement manqué à ses engagements envers le CIRC puisqu'elle n'a pas collaboré avec le Centre depuis six ans. De ce fait, il serait raisonnable de penser que cet Etat participant n'effectuera aucun paiement à l'avenir. Par conséquent, ses contributions ne devraient pas être prises en compte dans le budget du prochain exercice biennal. Il soutient la proposition des Etats-Unis d'effectuer un transfert exceptionnel vers le Fonds de roulement, qui effacerait pour ainsi dire la dette. Le Fonds de roulement doit retrouver son rôle initial, mais une approche pratique et pragmatique s'impose compte tenu de la faible probabilité que cet Etat participant paie ses contributions.

M^{me} MEHTA (Directrice par intérim de l'Administration et des finances) remercie les intervenants pour leurs commentaires et pour le soutien exprimé en faveur d'un transfert exceptionnel vers le Fonds de roulement. Le Secrétariat a essayé de contacter la République islamique d'Iran par l'intermédiaire de la Mission à Genève, mais n'a pas reçu de réponse. La Directrice essaiera d'entrer en contact avec le Ministre de la Santé iranien lors de l'Assemblée mondiale de la Santé. Elle ne souhaite pas que le Centre s'endette encore davantage du fait du non-paiement des contributions statutaires, mais toute réduction budgétaire rendra la position du Centre extrêmement difficile, sauf si une augmentation du budget couvrant au moins les coûts liés à l'inflation est possible. Pour mener à bien la Stratégie à moyen terme, le Centre est confronté à un dilemme puisqu'il y a une volonté d'élargir son action alors même que le budget fait l'objet de restrictions. Elle espère en apprendre plus de la part des Etats participants concernant des augmentations progressives du budget. Une discussion formelle sur le Fonds de roulement pourrait avoir lieu en 2025.

Le PRESIDENT déclare qu'une solution à court terme ne permettra pas de résoudre un problème à long terme.

M^{me} TISCHELMAYER (Autriche), participant à distance, approuve les remarques faites par les représentants de la Suisse et du Royaume-Uni. Une réflexion sur la situation devrait avoir lieu lors du prochain budget.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Demande de financement grâce au Fonds spécial du Conseil de Direction – Transfert vers le Fonds de roulement », qui a été modifié pour inclure les propositions du représentant des Etats-Unis d'Amérique (GC/66/R7) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le Document [GC/66/21](#) « Demande de financement grâce au Fonds spécial du Conseil de Direction - Augmentation temporaire du niveau du Fonds de roulement »,

Conformément à l'Article V du Règlement financier du CIRC,

1. AUTORISE la Directrice à effectuer un transfert exceptionnel de 4 200 000 € du Fonds spécial du Conseil de Direction vers le Fonds de roulement, sous réserve d'un solde liquide suffisant dans le Fonds spécial du Conseil de Direction ;
2. PRIE le Secrétariat d'utiliser le Fonds de roulement conformément à l'Article V du Règlement financier du CIRC, pour gérer les déficits de trésorerie à court terme ;

3. DEMANDE que le paiement des arriérés mentionnés dans le Document [GC/66/21](#) soit crédité sur le compte du Fonds spécial du Conseil de Direction ; et
4. PRIE le Secrétariat de rendre compte du remboursement des arriérés et des répercussions sur le budget de la poursuite du non-paiement des contributions.

Le D^r PALMER (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) prend note de la référence, dans le projet de résolution, à la gestion des « déficits de trésorerie à court terme et non des arriérés chroniques » et demande à quel moment un déficit à court terme devient un déficit chronique.

M^{me} MEHTA (Directrice par intérim de l'Administration et des finances) déclare que le CIRC n'a actuellement pas de définition du terme « chronique » : cela pourrait peut-être faire l'objet d'une discussion par le Conseil de Direction en 2025.

M. DOLDER (Suisse) suggère que le terme « chronique » pourrait être utilisé pour désigner une période d'un ou de deux exercices biennaux ; il peut être conservé dans le projet de résolution, puis être défini plus clairement lors de la session du Conseil de Direction qui aura lieu en 2025.

Le PRESIDENT déclare qu'il est plus facile de définir le terme « à court terme » que « chronique ».

M^{me} MEHTA (Directrice par intérim de l'Administration et des finances) demande si le terme « récurrent » pourrait être utilisé à la place du terme « chronique » dans le projet de résolution.

La VICE-PRESIDENTE demande s'il est nécessaire d'inclure à ce stade le terme « chronique » étant donné que la résolution concerne un paiement exceptionnel. La décision d'utiliser le terme « chronique » ou « récurrent » pourrait être examinée ultérieurement.

M. DAGHIR (Etats-Unis d'Amérique) déclare qu'il préférerait que des recommandations claires soient fournies dès maintenant concernant l'utilisation du Fonds de roulement, mais qu'il est prêt à accepter qu'une discussion sur le terme « chronique » se poursuive au sein du Groupe de travail sur le financement durable et soit reprise par le Conseil de Direction en 2025.

Le D^r PALMER (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) demande si le passage « et non des arriérés chroniques » pourrait être supprimé du paragraphe 2 du projet de résolution afin d'éviter toute ambiguïté et de montrer clairement que le projet de résolution traite des déficits de trésorerie à court terme. La définition du terme « chronique » pourrait ensuite faire l'objet de discussions ultérieures.

M. DAGHIR (Etats-Unis d'Amérique) déclare qu'il est disposé à accepter la proposition du représentant du Royaume-Uni. L'objectif des modifications qu'il avait proposées était d'aligner le CIRC sur les bonnes pratiques des organisations internationales. Il aurait préféré les voir adopter mais reconnaît qu'il n'y a pas beaucoup de temps pour discuter de ce point de l'Ordre du jour.

Le PRESIDENT remercie le représentant des Etats-Unis d'accepter la proposition du représentant du Royaume-Uni.

La D^{re} BIRD (Canada) se dit prête à accepter la modification proposée par le Royaume-Uni.

Le D^r AL-KHATER (Qatar) déclare qu'il approuve la modification proposée. Il demande par ailleurs s'il est nécessaire de faire référence aux arriérés dans le paragraphe 3.

En l'absence d'objections, le PRESIDENT fait remarquer que la référence aux « arriérés chroniques » sera supprimée du projet de résolution, étant entendu que le Conseil de Direction se prononcera sur une définition de ce terme en 2025.

M. DAGHIR (Etats-Unis d'Amérique) déclare qu'il proposera d'ajouter le problème de la « diminution du Fonds de roulement due au non-paiement chronique des contributions statutaires » à la liste de points devant être examinés par le Groupe de travail sur le financement durable. Si le Groupe de travail ne peut pas solutionner ce problème, il proposera de le traiter sous la forme d'un point distinct de l'ordre du jour lors de la session du Conseil de Direction en 2025.

Il en est **convenu** ainsi.

La résolution ainsi modifiée est **adoptée**.

2. DISCUSSION SUR LA PARTICIPATION AUX ACTIVITES DU CIRC ET SUR LE PAIEMENT DES CONTRIBUTIONS STATUTAIRES (SESSION A HUIS CLOS) : Point 13 de l'Ordre du jour

La participation aux activités du CIRC et le paiement des contributions statutaires font l'objet d'une discussion à huis clos qui a lieu de 9h40 à 10h10. Le Conseil de Direction reprend ensuite l'examen de l'Ordre du jour en séance plénière.

3. DISCUSSION SUR LE CADRE D'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE A MOYEN TERME 2021–2025 DU CIRC ET COMPOSITION DE SON GROUPE DE TRAVAIL : Point 14 de l'Ordre du Jour ([Document GC/66/8](#))

M. EXERTIER (Consultant, Bureau de la Directrice) déclare qu'il a pour mission d'évaluer la Stratégie à moyen terme 2021–2025 et de préparer la Stratégie 2026–2030. Présentant un récapitulatif de l'étude d'évaluabilité de la Stratégie à moyen terme 2021–2025, qui fait l'objet du Document GC/66/8, il remercie les participants de la Branche Soutien à la science et à la recherche (SSR) et des Branches scientifiques pour leur précieux concours, sans lequel il n'aurait pas été en mesure de produire ce rapport.

La Stratégie à moyen terme 2021–2025 a pour vision celle d'un « monde où le cancer régresse ». La Stratégie 2021–2025 définit les priorités stratégiques du CIRC en mettant l'accent sur quatre priorités fondamentales pour la recherche sur la prévention du cancer : Les données au service de l'action (pour décrire la survenue du cancer), Comprendre les causes du cancer (pour identifier les facteurs de risque du cancer), De la compréhension à la prévention (pour mettre en œuvre de façon efficace les stratégies de prévention du cancer) et Mobilisation des connaissances (pour diffuser les connaissances issues de la recherche sur le cancer). Ces quatre priorités de recherche sont représentées par quatre Piliers scientifiques, qui correspondent à l'organisation du Centre et à la chaîne de valeurs de la prévention du cancer. La Stratégie à moyen terme oriente également les investissements du CIRC vers trois nouvelles priorités : Facteurs de risque de cancer en évolution et populations en transition, Recherche opérationnelle, et Impact économique et sociétal du cancer.

En 2021, le Conseil de Direction a demandé au Centre de préparer une évaluation de la Stratégie à moyen terme une fois que celle-ci aura été lancée. En 2022, le Conseil de Direction a approuvé la méthodologie, le cadre d'évaluation et les indicateurs clés de performance permettant de mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie à moyen terme. L'évaluation de la Stratégie à moyen terme vient compléter les audits des Branches scientifiques réalisés tous les cinq ans par le Conseil scientifique *via* un processus d'audit par les pairs. Le cadre d'évaluation de la Stratégie à moyen terme repose sur la théorie du changement et sur la méthode de gestion axée sur les résultats des Nations Unies. Il s'appuie sur le modèle « IOOI » (*Inputs, Outputs, Outcomes and Impacts*, ou Apports, Production, Résultats et Impacts), qui permet de mieux appréhender la chaîne de valeurs de la recherche sur le cancer.

Les indicateurs clés de performance incluent des indicateurs quantitatifs et qualitatifs qui ont été testés dans le cadre d'évaluation. Chaque catégorie d'indicateurs clés de performance se rapporte à l'objectif principal de la Stratégie à moyen terme, qui est de réduire le fardeau mondial du cancer. L'étude d'évaluabilité de la Stratégie à moyen terme présentée dans le Document [GC/66/8](#) contient quatre catégories d'indicateurs clés de performances couvrant les Apports, la Production, les Résultats et les Impacts.

L'étude d'évaluabilité réalisée en 2023 a permis : d'identifier les sources de données existant au sein du Centre, de tester tous les indicateurs clés de performance dans le cadre d'évaluation afin de confirmer leur pertinence, et de fournir des indications sur le travail restant à accomplir par le Secrétariat pour l'évaluation de la Stratégie à moyen terme qui aura lieu en 2024. Au total, 80% des données requises pour les indicateurs clés de performance (30 indicateurs clés de performance sur 38) utilisés pour l'évaluation de la Stratégie à moyen terme sont disponibles. Les huit indicateurs clés de performance restants nécessitent un travail supplémentaire. Les indicateurs clés de performance concernant les **Apports** sont disponibles pour la gouvernance, le budget et le personnel et ceux concernant la **Production** sont disponibles pour les publications, les cours et les bourses. Les indicateurs clés de performance concernant les **Résultats** sont disponibles pour les collaborations internationales, la diffusion et la science ouverte. Les indicateurs clés de performance concernant les **Impacts** sont disponibles pour la coopération avec l'OMS, les politiques de prévention et les pratiques cliniques.

Les indicateurs clés de performance de la Stratégie à moyen terme qui nécessitent un travail supplémentaire sont ceux concernant : les **Apports** relatifs au nouveau siège à Gerland et à ses coûts de fonctionnement, pour lesquels il faudra plus de temps pour disposer de données fiables ; la **Production** relative aux données de surveillance de l'empreinte carbone ; les **Résultats** relatifs à une base de données sur les partenariats, les collaborations internationales et les conférences scientifiques, aux enquêtes sur l'Université d'été et auprès des chercheurs en début de carrière et des chercheurs extérieurs (ECVS), qui auront lieu en 2024, et à l'enquête sur les communiqués de presse, qui aura également lieu en 2024 ; les **Impacts** relatifs aux études de cas des équipes du CIRC, qui seront préparées en 2024.

Le planning d'évaluation de la Stratégie à moyen terme pour la période 2024–2025 a débuté par des entretiens, des études de cas et des évaluations des équipes de recherche. L'étape suivante comprendra des ateliers organisés au niveau des Piliers. La première version du rapport d'évaluation sera communiquée au Conseil scientifique et au Conseil de Direction et les résultats seront utilisés pour la préparation de la Stratégie à moyen terme 2026–2030. Les délais de livraison des livrables s'échelonnent entre janvier 2024 et mai 2025. Un projet de résolution portant sur l'approbation de l'évaluation de la Stratégie à moyen terme 2021–2025 sera proposé lors de la 67^e Session du Conseil de Direction en 2025.

Le Secrétariat a proposé de mettre en place un Groupe de travail dédié pour l'évaluation de la Stratégie à moyen terme 2021–2025, qui comprendra un représentant du Bureau de l'évaluation de l'OMS. En février 2024, le Conseil scientifique a nommé les membres qui participeront à ce Groupe de travail.

La D^{re} ITO (Canada) déclare que la Stratégie à moyen terme est le principal outil de planification des activités du CIRC. Les recommandations issues de l'évaluation de la Stratégie à moyen terme seront utilisées pour élaborer la nouvelle Stratégie à moyen terme. L'étude d'évaluabilité sera quant à elle essentielle pour définir les objectifs d'intervention et la manière dont ils seront atteints ainsi que pour s'assurer de la pertinence et de la faisabilité des indicateurs clés de performance. L'étude d'évaluabilité repose sur la théorie du changement, qui modélise la façon dont des changements à court terme peuvent avoir un impact à long terme sur la santé publique, et sera essentielle pour démontrer la valeur du travail réalisé par le CIRC et sa contribution à la santé publique. L'étude

d'évaluabilité montre que le CIRC est bien placé pour mener le processus d'évaluation de la Stratégie à moyen terme. Les mesures intégrées dans le cadre d'évaluation sont déjà collectées régulièrement par le CIRC et sont complétées par des indicateurs supplémentaires qui peuvent être collectés moyennant un investissement modéré.

Elle fait remarquer que l'étude de cas sur la mobilisation des ressources et la collecte de fonds ne mentionne pas les efforts de financement réalisés pour le Nouveau Centre et que, compte tenu du succès de la stratégie de financement multiforme appliquée, qui a réussi à drainer des contributions en nature et financières pour le nouveau bâtiment, il serait également judicieux de documenter les enseignements tirés de ce processus.

De manière générale, l'évaluation à mi-parcours documente l'impact essentiel du travail réalisé par le CIRC sur les progrès réalisés dans le domaine de la santé mondiale et de la recherche scientifique et présente ses réalisations. Le Canada continuera à suivre de près le processus d'évaluation et attend avec impatience les prochains points sur l'évaluation de la Stratégie à moyen terme.

M. TARUTIN (Fédération de Russie) déclare que le Document [GC/66/8](#) a été conçu dans un format clair et facile à comprendre et que les résultats de l'évaluation de la Stratégie à moyen terme permettront d'élaborer une Stratégie à moyen terme 2026–2030 plus globale et davantage axée sur les résultats. La Stratégie à moyen terme doit en effet être aussi universelle que possible et doit prendre en compte les contextes culturels propres à chaque pays : par exemple, en ce qui concerne les paramètres mentionnés au paragraphe 2.3 du Document [GC/66/8](#), « Apports : ressources humaines », qui incluent l'orientation sexuelle, il fait remarquer que les conditions de travail au sein du système des Nations Unies sont déterminées par les décisions de la Commission des fonctionnaires internationaux (ICSC), avec l'accord de l'Assemblée générale des Nations Unies. La définition du terme « diversité » telle qu'elle a été déterminée par la Commission des fonctionnaires internationaux (ICSC) ne mentionne pas l'« orientation sexuelle ». Par conséquent, il demande que, lors de l'élaboration de la Stratégie à moyen terme, le CIRC n'emploie pas des termes qui n'ont pas été utilisés au sein du système des Nations Unies. Il souhaiterait également recevoir des statistiques plus détaillées sur le recrutement du personnel du CIRC, et notamment la durée moyenne du processus de sélection. Recevoir ces informations sous la forme d'un rapport relatif aux ressources humaines et établi par le Secrétariat du CIRC serait utile et améliorerait la transparence. A l'avenir, il souhaiterait voir davantage d'informations sur la mobilisation des ressources humaines et la collecte de fonds, comme cela est décrit dans l'étude de cas mentionnée au paragraphe 2.2 du Document [GC/66/8](#).

M. EXERTIER (Consultant, Bureau de la Directrice) déclare que le Secrétariat établira les documents demandés par le représentant de la Fédération de Russie. Le Groupe de travail examinera et donnera son avis sur les documents lors de trois ou quatre réunions en ligne.

Le PRESIDENT fait remarquer que les représentants de la France et de l'Espagne se sont portés volontaires pour participer au Groupe de travail. Ils seront rejoints par un représentant de l'Organisation mondiale de la Santé et par deux membres du Conseil scientifique.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Etude d'évaluabilité de la Stratégie à moyen terme 2021–2025 du CIRC et composition d'un Groupe de travail » ([GC/66/R8](#)) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/66/8](#) « Etude d'évaluabilité de la Stratégie à moyen terme 2021–2025 du CIRC et composition de ses groupes de travail » ;

Rappelant ses Résolutions [GC/63/R4](#) et [GC/64/R12](#),

1. APPROUVE le plan de travail et la procédure proposés pour l'évaluation de la Stratégie à moyen terme 2021–2025 ;
2. CREE un Groupe de travail chargé de préparer l'évaluation de la Stratégie à moyen terme 2021–2025 et composé de deux membres du Conseil scientifique (le D^r Pål Romundstad et le D^r Luis Felipe Ribeiro Pinto), de deux membres du Conseil de Direction et d'un représentant de l'Organisation mondiale de la Santé ;
3. NOMME les deux représentants du Conseil de Direction, issus respectivement de la France et de l'Espagne, qui participeront à ce Groupe de travail ; et
4. PRIE la Directrice de soumettre le Rapport d'évaluation de la Stratégie à moyen terme du CIRC pour 2021–2025 en vue de son examen par le Conseil scientifique lors de sa 61^e Session en février 2025 et de son approbation par le Conseil de Direction lors de sa 67^e Session en mai 2025.

La résolution est **adoptée**.

4. PREPARATION DE LA STRATEGIE A MOYEN TERME 2026–2030 DU CIRC ET COMPOSITION DE SON GROUPE CONSULTATIF : Point 15 de l'Ordre du jour ([Document GC/66/9](#))

M. EXERTIER (Consultant, Bureau de la Directrice) déclare, en guise d'introduction, que la Directrice et la direction du CIRC se sont réunies à deux reprises afin de discuter des objectifs qui seront mis en place pour le Centre par le biais de la Stratégie à moyen terme 2026–2030, confirmant l'accent mis sur la prévention du cancer et le renforcement de la collaboration avec l'OMS, qui permettra de transposer de manière plus efficace la recherche en politiques de santé publique. L'équipe de direction a également convenu de continuer à promouvoir l'excellence scientifique, l'équité et le bien-être, ainsi qu'une politique d'investissement visant à faire du Centre un centre de recherche durable.

En ce qui concerne les objectifs pour 2030, ceux-ci consisteront à conforter le CIRC dans sa position de leader de la recherche mondiale sur le cancer et de la science ouverte, reconnu pour son impact sur la santé publique et pour son rôle dans le renforcement des capacités des pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI). Pour mener à bien sa mission, le CIRC entend élaborer une ambitieuse Stratégie à moyen terme 2026–2030, en se concentrant sur un nombre restreint de priorités en raison des contraintes budgétaires. Parmi les objectifs figurent également l'optimisation de la coopération avec l'OMS, le renforcement des processus du Centre grâce au nouveau système de gestion d'entreprise (BMS), l'investissement dans la certification qualité de la Biobanque et des laboratoires, la promotion de la parité hommes-femmes et du bien-être au sein du Centre, ainsi que la neutralité carbone.

La préparation de la Stratégie à moyen terme 2026–2030 a pour objectif de définir les priorités et les actions du CIRC pour les cinq prochaines années en consolidant les résultats de l'évaluation de la précédente Stratégie à moyen terme. La Stratégie à moyen terme 2026–2030 s'appuiera sur la théorie du changement et la méthodologie de gestion basée sur les résultats des Nations Unies. Les priorités du 14^e programme général de travail 2024–2028 de l'OMS seront prises en compte, et notamment le lien existant entre changement climatique et santé, les inégalités en matière de santé et la prévention des nouveaux risques sanitaires et des pandémies. L'accent sera mis sur un haut niveau d'excellence scientifique, sur la différenciation et sur l'absence de redondance avec les partenaires du CIRC. Les quatre Piliers de la Stratégie à moyen terme actuelle (Les données au service de l'action, Comprendre les causes du cancer, De la compréhension à la prévention, et Mobilisation des connaissances) se verront renforcés dans la chaîne de valeurs de la recherche sur le cancer à l'aide de programmes fondés sur l'expertise scientifique. La nouvelle Stratégie à moyen terme définira l'état des trois

nouvelles priorités principales appelées à devenir des priorités fondamentales. Le CIRC trouvera des moyens de promouvoir la collaboration pluridisciplinaire en adoptant une organisation matricielle et en reliant les expertises, aussi bien au sein du Centre qu'en dehors. Un plan d'action conjoint a été élaboré avec l'OMS à Genève et avec l'Académie de l'OMS pour faire avancer les initiatives et les programmes mondiaux de lutte contre le cancer. La préparation de la nouvelle Stratégie à moyen terme devrait prendre deux ans, de mai 2024 à mai 2026, et sera effectuée par le nouveau Groupe de travail conjoint, en collaboration avec l'OMS et en consultation avec les principales parties prenantes. L'objectif de cet exercice consistera à définir les priorités de la Stratégie à moyen terme au niveau des Piliers, en élaborant une nouvelle version de l'Arbre des projets du CIRC, et de préparer le Projet de programme et de budget pour la période 2026–2027. La première version de la nouvelle Stratégie à moyen terme devrait être préparée en 2025 et présentée au Conseil scientifique et au Conseil de Direction en 2026. Deux membres du Conseil scientifique ont été nommés pour participer au Groupe de travail, qui inclura également des membres du Conseil de Direction.

Le D^r GOPAL (Etats-Unis d'Amérique) exprime sa gratitude au CIRC pour son travail de coordination du processus d'élaboration de la Stratégie à moyen terme 2026–2030. Il approuve la composition du Groupe consultatif et a hâte de participer à ses délibérations.

M. DOLDER (Suisse) exprime sa gratitude pour la conception de la Stratégie à moyen terme 2021–2025, basée sur cet argumentaire simple et de haut niveau qu'est la réduction du fardeau mondial du cancer et qui a réussi dans le même temps à formuler des objectifs scientifiques précis sur le plan conceptuel et faciles à comprendre par les décideurs et le grand public. La Suisse encourage le Secrétariat et le Groupe consultatif à suivre la même approche conceptuelle lors de l'élaboration de la Stratégie à moyen terme 2026–2030. La nouvelle Stratégie à moyen terme ne déterminera pas seulement le travail scientifique du CIRC, mais définira également la manière dont cette organisation se positionnera de façon plus générale dans l'architecture sanitaire mondiale. Compte tenu de la pertinence du processus, la nouvelle Stratégie à moyen terme devrait être aussi inclusive que possible. Il approuve la composition du nouveau Groupe consultatif conjoint Conseil de Direction-Conseil scientifique sur la Stratégie à moyen terme bien qu'il considère que la participation de l'ensemble des membres du Conseil de Direction soit importante tout au long du processus. Par conséquent, il apprécierait que les versions préliminaires de la Stratégie à moyen terme fassent l'objet de consultations supplémentaires auprès de tous les membres du Conseil de Direction, en coordination avec le Groupe consultatif. Toute discussion concernant les programmes doit être alignée sur le budget à long terme du Centre et à ce titre, la Stratégie à moyen terme devrait s'accompagner d'une illustration des coûts prévus de la stratégie proposée.

Le PRESIDENT prend note du souhait du D^r VIOLA (Brésil), du Professeur HASSANY (Egypte) et du Professeur AL ASIRI (Arabie saoudite) de participer au Groupe de travail.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Préparation de la Stratégie à moyen terme 2026–2030 du CIRC et composition d'un Groupe de travail » (GC/66/R9) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/66/9](#) « Préparation de la Stratégie à moyen terme 2026–2030 du CIRC et composition de son Groupe consultatif »,

1. APPROUVE le calendrier de préparation proposé de la Stratégie à moyen terme 2026–2030 ;
2. CREE un Groupe de travail chargé de préparer la nouvelle Stratégie à moyen terme 2026–2030 du CIRC et composé de deux membres du Conseil scientifique (le D^r Mohamed Berraho et le D^r Satish Gopal), de trois membres du Conseil de Direction et d'un représentant de l'Organisation mondiale de la Santé ;
3. NOMME les trois représentants du Conseil de Direction, issus respectivement du Brésil, de l'Egypte et de l'Arabie saoudite, qui participeront à ce Groupe de travail ; et
4. PRIE la Directrice de soumettre la Stratégie à moyen terme du CIRC pour 2026–2030 en vue de son examen par le Conseil scientifique lors de sa 62^e Session en février 2026 et de son adoption par le Conseil de Direction lors de sa 68^e Session en mai 2026.

La résolution est **adoptée**.

5. FINANCEMENT DURABLE DU CIRC – PROPOSITION DE CREATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL FORMEL ET SA COMPOSITION : Point 16 de l'Ordre du jour ([Document GC/66/10-Rev.1](#))

M^{me} MEHTA (Directrice par intérim de l'Administration et des finances), déclare, en guise d'introduction, qu'en raison du niveau fixe du budget ordinaire déterminé par les Etats participants, le CIRC a des difficultés à maintenir ses activités et à élargir son programme de recherche pour inclure de nouvelles initiatives. Un groupe de travail informel sur le financement durable s'est réuni en 2023 et en 2024 sous la présidence du Professeur Ifrah (France) afin d'étudier les moyens d'assurer la pérennité du CIRC. Les membres de ce groupe de travail informel ont examiné ce que le concept de « financement durable » signifierait pour le CIRC, notamment au regard de ses objectifs et de ses livrables et de sa contribution unique à la recherche mondiale sur le cancer. Une action urgente s'impose en raison de l'augmentation du fardeau mondial du cancer.

M. CHAUVET (Responsable des engagements stratégiques et des relations extérieures) déclare que le Secrétariat propose de créer un Groupe de travail formel ayant les objectifs suivants : élaborer un cadre général stratégique visant à garantir la viabilité financière à long terme du CIRC et incluant non seulement le financement des Etats participants, mais également toutes les ressources extrabudgétaires dont dispose le Centre, telles que les subventions et les dons, tirer parti des partenariats stratégiques, étudier les mécanismes de financement direct et favoriser la création d'un réseau d'anciens étudiants. Le Secrétariat travaille en collaboration avec l'OMS à la création d'un argumentaire d'investissement pour le CIRC destiné à démontrer l'importance des dons et des contributions statutaires. Le Groupe de travail sera guidé par les principes de transparence, d'inclusivité et de responsabilité. Le cahier des charges du Groupe de travail est présenté en annexe au Document [GC/66/10-Rev.1](#). Le Conseil de Direction a été prié de mettre en place le Groupe de travail proposé et de nommer les membres qui le composeront.

M. DAGHIR (Etats-Unis d'Amérique) exprime son soutien à la proposition de mettre en place un Groupe de travail sur le financement durable. Il a néanmoins soumis une autre proposition de cahier des charges afin de souligner plus clairement les principaux objectifs du Groupe. Il espère que le texte proposé par les Etats-Unis sera utile aux Etats participants. Il soutient vivement la création par le CIRC de son propre argumentaire d'investissement avec l'aide de l'OMS, mais ce travail devrait incomber au Secrétariat et être réalisé en collaboration étroite avec le Groupe de travail. L'accent devrait être mis sur la formulation, à l'attention du Conseil de Direction, de recommandations spécifiques sur la manière d'améliorer la viabilité financière du Centre. Compte tenu des contraintes financières affectant actuellement de nombreux Etats participants, les Etats-Unis souhaiteraient ne pas se cantonner aux contributions statutaires traditionnelles et réfléchir à d'autres mesures inédites de mobilisation des ressources et d'amélioration de l'efficacité et du financement global. Les modifications proposées de la section du cahier des charges relative aux responsabilités ont pour but de préciser plus clairement quels types d'informations doivent être examinés pour atteindre les objectifs. Les Etats-Unis ont hâte de participer au Groupe de travail et d'identifier des moyens de mieux préparer le CIRC à la mission importante qui lui incombe.

La D^{re} BIRD (Canada) déclare que le Canada reconnaît l'importance du travail réalisé par le CIRC ainsi que les difficultés financières auxquelles il est confronté et le félicite pour les efforts déployés dans le but de trouver des solutions à ces problèmes. Elle approuve la mise en place du Groupe de travail dans le cadre des efforts plus larges visant à renforcer la viabilité financière du CIRC. Sachant que le Groupe de travail va notamment mettre l'accent sur des dialogues de financement proactifs, elle met en garde contre une augmentation par défaut des contributions statutaires et, au lieu de cela, exhorte le CIRC à profiter de la création de ce Groupe de travail pour discuter de manière plus large d'idées et d'approches innovantes susceptibles de renforcer l'approche globale du CIRC en matière de préparation et de planification du travail. Le Canada estime qu'il sera essentiel de tenir compte des conclusions du Groupe de travail sur le financement durable lors de l'élaboration de la Stratégie à moyen terme et de la définition des priorités stratégiques qui détermineront les budgets et le programme de travail futurs. Si elle encourage l'identification de bonnes pratiques, notamment de celles appliquées au sein de l'OMS, elle tient à souligner que le CIRC est confronté à des difficultés qui lui sont propres et qu'il doit trouver des moyens de traiter les domaines uniques dans lesquels il a besoin d'un financement durable. Le Canada souhaiterait être représenté au sein du Groupe de travail.

M. TARUTIN (Fédération de Russie) déclare qu'il n'est pas opposé à la création d'un Groupe de travail formel et qu'il souhaiterait y participer. Il suppose que le Secrétariat apportera un soutien au Groupe de travail en lui fournissant notamment les données qui lui permettront de définir avec précision le concept de « financement durable » et de formuler des propositions concrètes et pertinentes.

M. IZUTSU (Japon), participant à distance, déclare qu'il est opposé à la proposition d'inclure un représentant de l'OMS au sein du Groupe de travail dans la mesure où la gouvernance du CIRC doit incomber de fait aux Etats participants. Par ailleurs, la coordination avec l'OMS ou sa consultation au sujet de son expérience du financement durable doit incomber au Secrétariat du CIRC et non au Groupe de travail. Il conviendrait par ailleurs de discuter de la Stratégie à moyen terme au sein du Groupe de travail sur le financement durable.

M^{me} MEHTA (Directrice par intérim de l'Administration et des finances) déclare qu'elle a pris bonne note des commentaires formulés par les Etats participants. Les opinions qui ont été exprimées permettront d'affiner les processus du Groupe de travail. En ce qui concerne la participation d'un représentant de l'OMS au sein du Groupe de travail, elle explique que l'OMS est par défaut un membre du Conseil de Direction. Elle suggère que le Conseil de Direction suspende ses discussions sur le cahier

des charges du Groupe de travail afin de permettre une réflexion plus approfondie et une éventuelle intégration des modifications proposées par le représentant des Etats-Unis.

M. DOLDER (Suisse) remercie le Président pour le leadership avec lequel il mène la discussion sur le financement durable. Compte tenu du travail important déjà réalisé par l'OMS sur le sujet, il sera crucial de s'aligner sur cette organisation et de s'appuyer sur son expérience. En ce qui concerne le cahier des charges, il est peut-être ambitieux de vouloir établir toutes les conclusions d'ici 2025. Il souhaite savoir si l'argumentaire d'investissement sera basé sur la Stratégie à moyen terme actuelle ou future. Il recommande fortement d'établir l'argumentaire d'investissement en parallèle à l'élaboration de la Stratégie à moyen terme 2026–2030.

Le PRESIDENT déclare que l'un des aspects du financement durable auquel les membres du Groupe de travail devront certainement réfléchir est la façon dont les représentants pourront communiquer avec leurs gouvernements sur la valeur de la contribution du CIRC et le retour sur investissement généré par la recherche sur le cancer réalisée par le Centre. Il propose que l'adoption du projet de résolution pour ce point ait lieu plus tard dans la journée, une fois que les représentants auront réfléchi aux modifications proposées par les Etats-Unis.

Il en est **convenu** ainsi.

6. DECLARATION DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL DU CIRC : Point 17 de l'Ordre du jour (Document GC/66/11)

M^{me} COUTELIER (Présidente de l'Association du Personnel du CIRC) présente le Rapport de l'Association du Personnel du CIRC faisant l'objet du Document GC/66/11. Un nouveau Comité de l'Association du Personnel (SAC) a été élu en mai 2023, après le déménagement dans le nouveau bâtiment. En novembre 2023, deux représentants de l'Association du Personnel du CIRC ont assisté au Conseil mondial du personnel/administration (GSMC) de l'OMS : parmi les sujets particulièrement pertinents figuraient la mise en œuvre du système de gestion (BMS) et le système juridique interne de l'OMS. Un représentant de l'Association du Personnel a également assisté au 77^e Conseil de la Fédération des associations des fonctionnaires internationaux (FICSA) et a participé à divers ateliers consacrés aux relations entre le personnel et la direction, aux questions sociales et au système de rémunération, ainsi qu'à des formations sur des questions juridiques, sur la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies ainsi que sur la stratégie en matière de santé mentale du Comité de haut niveau des Nations Unies sur la gestion.

L'Association du Personnel du CIRC (SAC) a appelé à la mise en place d'un Comité dédié aux activités culturelles, artistiques et sportives au sein du CIRC. Par ailleurs, elle a organisé une première réunion conjointe avec le Comité pour un centre de recherche durable et un membre du SAC a rejoint le Comité de la cafétéria du CIRC. Le personnel attendait depuis longtemps l'ouverture de la cafétéria du personnel et s'en est donc particulièrement réjoui.

Les résultats de l'enquête anonyme sur l'ambiance de travail seront communiqués au personnel et serviront de base au SAC pour déterminer ses priorités pour la période biennale à venir. Le SAC communique sur ses actions par le biais de bulletins d'information réguliers et d'une prise de parole dédiée lors des réunions participatives mensuelles du CIRC. Le SAC se réunira prochainement avec la Directrice du Centre, le Directeur de l'Administration et des finances et le Responsable des ressources humaines. Il se réunit au moins une fois par mois avec le Responsable des ressources humaines et le médecin du personnel. Une communication ouverte et franche entre le SAC et l'administration est essentielle pour promouvoir et soutenir les intérêts et le bien-être du personnel.

Le Conseil de Direction **prend note** du rapport de l'Association du Personnel du CIRC.

**7. POINT SUR L'INITIATIVE COVID-19 ET CANCER: Point 18 de l'Ordre du jour
(Document GC/66/12)**

La D^{re} SOERJOMATARAM (Branche Surveillance du cancer) rappelle en guide d'introduction que la fin de la pandémie de COVID-19 n'a été déclarée qu'en 2023. Jusqu'en 2024, 705 millions de cas de COVID-19 ont été diagnostiqués dans le monde et près de sept millions de décès ont été recensés. Si la pandémie a pris fin, d'autres crises se poursuivent, notamment des catastrophes d'origine naturelle, telles que des inondations et des tremblements de terre, ou humaine. Par conséquent, afin de renforcer la résistance dans le domaine de la lutte contre le cancer, il a été proposé d'adapter l'initiative COVID-19 en une plateforme mondiale de surveillance du cancer destinée à faciliter la planification au niveau national avant, pendant et après les crises. Les objectifs et les activités de cette plateforme consisteront à rassembler des données scientifiques et à renforcer les systèmes de collecte de données afin de mieux comprendre les liens existants entre les politiques et les résultats.

Pendant la pandémie de COVID-19, le nombre de personnes ayant fait l'objet d'un dépistage du cancer a diminué de 39%. Le nombre de personnes ayant été diagnostiquées a quant à lui diminué de 23% et le nombre de personnes traitées, de 28%. Ce sont les pays à faible revenu qui ont été les plus affectés pendant la pandémie de COVID-19 et qui le sont de manière générale pendant les crises sanitaires. Dans les pays à revenu élevé, des disparités régionales ont été observées pour ce qui est de l'impact sur la détection et le traitement des cancers. Après avoir mené des enquêtes et réalisé des entretiens avec les parties prenantes, la Branche Surveillance du cancer a identifié les principaux facteurs qui ont affecté la fourniture des services du cancer en 2020, 2021 et 2022, et notamment le manque d'équipements de protection personnelle, le manque de personnel et l'épuisement de celui-ci, ainsi que les facteurs d'atténuation mis en place. Des données ont été recueillies sur des cancers spécifiques, notamment le cancer du sein et le cancer du col de l'utérus. Le CIRC a financé la collecte de données dans dix pays de l'Afrique subsaharienne et a élargi la collecte de données réalisée par les registres du cancer en Asie et dans le monde entier. Une discussion qualitative aura lieu avec les parties prenantes, y compris les gouvernements, sur les enseignements à tirer de la pandémie de COVID-19, dans le but de développer des outils qui serviront à élaborer les programmes de lutte contre le cancer. Des ateliers et des programmes de formation consacrés à ces outils et à la collecte de données sont prévus dans différents pays.

Le D^r VIOLA (Brésil) félicite la Branche Surveillance du cancer pour l'excellent travail qu'elle a réalisé pendant la pandémie de COVID-19. Le Brésil a souffert pendant la pandémie de COVID-19 et alors qu'il entre dans l'ère post-COVID-19, il ne peut que bénéficier des données scientifiques, de la collecte de données et de la surveillance du cancer et des autres maladies, qui l'aideront à améliorer son système de santé. Le Brésil félicite le CIRC et soutient cette initiative.

Le D^r GOPAL (Etats-Unis d'Amérique) déclare que, comme l'a fait remarquer la D^{re} Soerjomataram, la pandémie de COVID-19 a entraîné des perturbations sans précédent. Par conséquent, il soutient l'initiative de surveillance mondiale du cancer et sa transformation et son intégration dans une optique plus générale de résistance des systèmes de santé. Ce thème a également fait l'objet de discussions au sein du Conseil scientifique il y a plusieurs mois de cela. Les Etats-Unis encouragent le CIRC à poursuivre l'intégration de l'initiative COVID-19 remodelée aux domaines de travail existants de l'OMS et d'autres partenaires et a hâte de prendre connaissance des données qui seront recueillies.

Le PRESIDENT, s'exprimant en sa qualité de représentant de la France, s'engage à soutenir cette initiative en mettant à disposition les données de l'Institut national du Cancer français.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Initiative COVID-19 et cancer du CIRC (IARC-C19) » (GC/66/R11) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/66/12](#) « The IARC-IRCC: Initiative for Resilience in Cancer Control [*précédemment dénommée « IARC-C19: Covid-19 and Cancer Initiative », ou « Initiative COVID-19 et cancer (IARC-C19) du CIRC* »] – ongoing activities and future steps » (en anglais),

Rappelant ses Résolutions [GC/64/R5](#) et [GC/65/R4](#),

1. REMERCIE le Secrétariat pour le point sur cette initiative et prend note de son nouveau nom « IARC-IRCC: Initiative for Resilience in Cancer Control » [IARC-IRCC : Initiative de résilience dans la lutte contre le cancer] ;
2. REMERCIE l’Australie et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord pour leurs contributions volontaires, destinées à soutenir le financement de cette initiative ; et
3. PRIE le Secrétariat du CIRC d’informer régulièrement le Conseil de Direction des progrès réalisés pendant toute la durée de cette initiative.

La résolution est **adoptée**.

8. GROUPE DE TRAVAIL EN CHARGE D’EXAMINER LES PROJETS D’INFRASTRUCTURE – POINT SUR LES EFFORTS EN MATIERE DE MOBILISATION DES RESSOURCES ET SUR LE NOUVEAU CENTRE : Point 19 de l’Ordre du jour ([Document GC/66/13](#))

M. CHAUVET (Responsable des engagements stratégiques et des relations extérieures) rappelle en guise d'introduction que le Centre a utilisé une stratégie de financement à trois volets afin d'obtenir des contributions en nature et financières pour le bâtiment Nouveau Centre, notamment de la part des personnes ultra-riche et des entreprises. Les deux premiers volets de cette campagne de financement ont été clos une fois le déménagement dans le nouveau bâtiment officialisé, mais le troisième volet, la campagne de dons substantiels, reste actif. Le Secrétariat exprime sa profonde gratitude au Gouvernement allemand pour sa contribution de 450 000 € qui permettra au CIRC d'acheter des équipements de laboratoire. Les laboratoires et la Biobanque ayant encore besoin d'autres équipements, il espère que des personnes ultra-riche ou des Etats participants feront d'autres dons pour couvrir les coûts correspondants. Le déménagement dans le Nouveau Centre étant désormais achevé, le Secrétariat propose de mettre fin au Groupe de travail sur les projets d'infrastructure du CIRC.

La D^{re} BIRD (Canada) salue la poursuite des efforts de mobilisation de ressources. Sachant que le bâtiment Nouveau Centre est désormais en service depuis plus d'un an, elle approuve la proposition de mettre fin au Groupe de travail sur les projets d'infrastructure du CIRC. Cela a été un plaisir pour le Canada de participer à ce Groupe de travail et de contribuer à mener à bien le projet Nouveau Centre. Les milliers de défauts et de dysfonctionnements observés dans le bâtiment l'inquiètent mais elle est soulagée de savoir que les garanties ont été prolongées. Sachant qu'il faut toujours s'attendre à un certain nombre de défauts et de dysfonctionnements dans une construction neuve, elle demande si le nombre de défauts particulièrement élevé constaté par le CIRC est dans la norme. Elle a par ailleurs noté que le système d'exploitation du bâtiment n'a pas été finalisé et souhaiterait avoir des informations supplémentaires à ce sujet, notamment sur les éventuels risques associés. Elle demande quels éléments seraient nécessaires pour permettre au CIRC d'avoir une vision plus fiable des coûts de fonctionnement du nouveau bâtiment.

M. DAGHIR (Etats-Unis d'Amérique) approuve également la proposition de mettre fin au Groupe de travail sur les projets d'infrastructure du CIRC. Prenant note du fait qu'il faudra attendre l'année 2025 pour avoir une vision plus précise des coûts de fonctionnement, il demande au Secrétariat quelle est l'estimation actuelle des coûts de fonctionnement du Nouveau Centre. Il souhaiterait savoir quelles sont les étapes restantes pour finaliser le système d'exploitation du bâtiment. Il a hâte de connaître les résultats des efforts de mobilisation des ressources et de recevoir des prévisions plus fiables des coûts de fonctionnement lors des futurs points.

En réponse à la question de la représentante du Canada, M^{me} MEHTA (Directrice par intérim de l'Administration et des finances) confirme que le nombre de défauts constatés est dans la norme et qu'aucun problème majeur n'a été identifié. Le CIRC continuera à travailler avec l'Académie de l'OMS et d'autres institutions sur l'éventuel partage de contrats, notamment des contrats d'entretien des locaux, de services de sécurité et de services publics. En réponse à la question du représentant des Etats-Unis, elle confirme que le système d'exploitation du bâtiment a été intégré au bâtiment et qu'il devrait être pleinement opérationnel une fois que certaines fonctionnalités auront été ajoutées. Lorsqu'il sera opérationnel, le système d'exploitation du bâtiment permettra au Centre d'améliorer son efficacité grâce à la surveillance des coûts liés à certaines pratiques, telles que le télétravail. L'année 2023 a été une année de transition et il faudra donc attendre la fin de l'année 2024 pour disposer d'estimations plus précises des coûts de fonctionnement.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Point sur le Nouveau Centre et la mobilisation de ressources » (GC/66/R12) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/66/13](#) « Groupe de travail du Conseil de Direction en charge d'examiner les projets d'infrastructure du CIRC – Point sur les efforts en matière de mobilisation des ressources et le Nouveau Centre »,

Rappelant sa [Résolution GC/65/R5](#),

1. FELICITE le Secrétariat pour la réussite du déménagement dans le nouveau bâtiment et la clôture de la campagne de financement associée ;
2. NOTE que le Secrétariat devra continuer à assurer un suivi étroit auprès de la Métropole de Lyon, en sa qualité de propriétaire du bâtiment, dans la mesure où un certain nombre de dysfonctionnements couverts par la garantie prolongée et relevant de la responsabilité de la Métropole de Lyon subsistent ;
3. REMERCIE l'Allemagne pour sa contribution volontaire, destinée à soutenir le financement de nouveaux équipements de laboratoire ;
4. ENCOURAGE les Etats participants à effectuer des contributions volontaires et à soutenir les efforts de mobilisation de ressources pour l'acquisition de nouveaux équipements pour la Biobanque ;

Rappelant sa Résolution [GC/63/R11](#) par laquelle il a autorisé un emprunt d'un montant maximum d'1 million d'euros sur le Fonds spécial du Conseil de Direction,

5. NOTE que l'emprunt susmentionné a été entièrement remboursé au Fonds spécial du Conseil de Direction à la fin de l'année 2023 ; et

6. PRIE la Directrice de tenir le Conseil de Direction régulièrement informé des nouvelles avancées et des efforts de mobilisation de ressources concernant le Nouveau Centre par le biais du Rapport de la Directrice habituel et du Rapport sur les dons, le cas échéant.

La résolution est **adoptée**.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Groupe de travail du Conseil de Direction en charge d'examiner les projets d'infrastructure du CIRC » (GC/66/R21) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/66/13](#) « Groupe de travail du Conseil de Direction en charge d'examiner les projets d'infrastructure du CIRC – Point sur les efforts en matière de mobilisation des ressources et le Nouveau Centre »,

Rappelant sa Résolution GC/49/R11,

1. NOTE que le travail du Groupe de travail en charge d'examiner les projets d'infrastructure du CIRC a été dûment accompli et qu'avec le déménagement dans le Nouveau Centre, il n'est plus nécessaire ;
2. DECIDE de mettre fin au Groupe de travail en charge d'examiner les projets d'infrastructure du CIRC ; et
3. REMERCIE les membres du Groupe de travail, en particulier l'Allemagne, le Canada, la France et la Suisse, pour leur travail et leur soutien de longue date.

La résolution est **adoptée**.

9. **RAPPORT BIENNAL SUR LES ACTIVITES DE PUBLICATION, 2022–2023 : Point 20 de l'Ordre du jour** ([Document GC/66/14](#))

M^{me} LEE (Gestionnaire des connaissances du CIRC), présentant le Rapport biennal sur les activités de publication du CIRC, déclare qu'au cours de la période 2022–2023, le nombre d'abonnements annuels au site *WHO Classification of Tumours Online*, lancé en 2019, a augmenté de façon significative et que celui-ci compte désormais 19 000 abonnés. En 2022, les deux premiers volumes de la série *IAC-IARC-WHO Cytopathology Reporting Systems* sont venus compléter la plateforme en ligne. Les revenus provenant des abonnements en ligne ont dépassé les revenus provenant des ouvrages imprimés. L'accessibilité des publications est considérée comme une priorité de plus en plus importante et le nombre de publications en libre accès a augmenté depuis le lancement de la politique de publication en libre accès en 2014. Le pourcentage d'articles en libre accès est ainsi passé de 26% en 2014 à 67% en 2023. Depuis 2015, un montant de 50 000 € est prélevé chaque année sur le Fonds spécial du Conseil de Direction pour les publications en libre accès. Le produit net des ventes des publications du CIRC s'est élevé à 4,459 millions d'euros sur la période biennale 2022–2023. Conformément à la Résolution [GC/56/R12](#), 75% des revenus sont réinvestis dans le programme des publications du CIRC. Pratiquement toutes les ventes d'ouvrages imprimés du CIRC ont porté sur la série *Classification OMS des Tumeurs*.

Le PRESIDENT fait remarquer que l'augmentation des revues en accès libre et gratuit représente un coût pour le CIRC.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Rapport biennal sur les activités de publication, 2022–2023 » (GC/66/R13) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/66/14](#) « Rapport biennal sur les activités de publication, 2022–2023 »,

1. PREND NOTE du Rapport avec grand intérêt ;
2. NOTE que les recettes nettes provenant de la vente des publications du CIRC affectées au Fonds spécial du Conseil de Direction se sont élevées à 2 172 648 € en 2022 et 2 286 521 € en 2023, dont 75% ont été affectés l'année suivante au Programme des Publications ; et
3. DEMANDE à la Directrice de continuer à présenter un rapport tous les deux ans sur les activités de publication du CIRC.

La résolution est **adoptée**.

10. ACCEPTATION DES SUBVENTIONS ET CONTRATS ET RAPPORT SUR LA REPARTITION DES INTERETS : Point 21 de l'Ordre du jour ([Document GC/66/15](#))

M^{me} MEHTA (Directrice par intérim de l'Administration et des finances) attire l'attention sur le [Document GC/66/15](#), qui contient le rapport sur les subventions et les contrats, et notamment sur la répartition des intérêts.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Acceptation des subventions et contrats » (GC/66/R14) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/66/15](#) « Acceptation des subventions et contrats »,

Conformément au Règlement financier du CIRC,

1. CONFIRME l'approbation provisoire donnée par le Président du Conseil de Direction entre les sessions, conformément aux paragraphes 2 et 3 de la [Résolution GC/52/R13](#), pour les projets suivants :
 - a. Mise à jour de l'assurance-qualité dans le dépistage du cancer du col de l'utérus en Europe [Commission européenne – Agence exécutive européenne pour la santé et le numérique : EU4H, pour un montant de 1 080 000 € sur 36 mois]
 - b. Centre de coordination de l'efficacité du vaccin contre le VPH [Fondation Bill et Melinda Gates, pour un montant de 3 213 228,93 € sur 60 mois]
 - c. Cancer de l'enfant – Epidémiologie, enregistrement, « omique » [Ministère de la Santé, du Bien-être et des Sports des Pays-Bas, pour un montant de 1 535 055 € sur 36 mois]
2. PREND NOTE du rapport *post facto* sur les subventions et les contrats acceptés par la Directrice, tels que détaillés dans le [Document GC/66/15](#) ; et
3. FELICITE le personnel pour l'obtention de subventions de recherche compétitives.

La résolution est **adoptée**.

11. ACCEPTATION DES DONNS : Point 22 de l'Ordre du jour ([Document GC/66/16](#))

M^{me} MEHTA (Directrice par intérim de l'Administration et des finances) attire l'attention sur le [Document GC/66/16](#) portant sur l'acceptation des dons.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Acceptation des dons » (GC/66/R15) :

Le Conseil de Direction,

Ayant été informé par le [Document GC/66/16](#) des dons non assortis de conditions acceptés par la Directrice durant l'année 2023 en vertu des pouvoirs que le Conseil lui a conférés par sa [Résolution GC/4/R3](#),

1. EXPRIME sa profonde gratitude aux donateurs pour leur généreuse contribution aux activités de recherche du Centre ; et
2. NOTE que, conformément à l'autorisation permanente qui lui a été accordée en vertu de la [Résolution GC/63/R10](#), la Directrice a affecté, en 2023, la somme de 80 000 € provenant du Compte spécial pour contributions sans objet spécifié au programme de bourses postdoctorales.

La résolution est **adoptée**.

12. RAPPORT BIENNAL DU COMITE DE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL (OHSC), 2022–2023 : Point 23 de l'Ordre du jour ([Document GC/66/17](#))

Le D^r KORENJAK (Président du Comité de Santé et Sécurité au Travail (OHSC)) déclare que le Comité de Santé et Sécurité au travail est composé de dix membres incluant les représentants de chaque étage du bâtiment du CIRC, des Services intérieurs et du Comité de l'Association du Personnel, ainsi que la Coordinatrice de la sécurité dans les laboratoires et le médecin du personnel. Les deux principaux axes de travail du Comité de Santé et Sécurité au Travail ont été la sécurité du personnel dans les nouveaux locaux (mise en œuvre d'un système de sécurité adapté au nouveau bâtiment, installation d'un système de communication dans les laboratoires et test de la qualité de l'air) et l'élaboration d'un document d'évaluation des risques identifiant les mesures d'atténuation de ces risques et qui a servi de base pour l'élaboration d'un plan d'action.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Rapport biennal du Comité de Santé et Sécurité au travail, 2022–2023 » (GC/66/R16) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/66/17](#) « Rapport biennal du Comité de santé et sécurité au travail (OHSC), 2022–2023 »,

1. EXPRIME sa satisfaction devant les dispositifs mis en place pour préserver la santé et la sécurité du personnel du Centre ; et
2. PRIE la Directrice de continuer à présenter tous les deux ans un rapport sur les questions de santé et de sécurité au travail au Centre.

La résolution est **adoptée**.

13. 60^e ANNIVERSAIRE DU CIRC : Point 24 de l'Ordre du jour ([Document GC/66/18](#))

M. CHAUVET (Responsable des engagements stratégiques et des relations extérieures) rappelle que le CIRC a été créé par une décision de l'Assemblée mondiale de la Santé en 1965. Le CIRC a célébré son 50^e anniversaire en organisant une conférence scientifique qui a été très bien accueillie par la communauté de recherche sur le cancer. Le CIRC est connu et bénéficie d'une excellente réputation au sein de la communauté de recherche. Pour célébrer son 60^e anniversaire, le CIRC propose de lancer une campagne d'un an dont l'objectif est d'améliorer sa visibilité auprès du grand public, de renforcer sa réputation, d'attirer de nouvelles parties prenantes et de présenter son impact. A cet effet, il sera nécessaire de clarifier le message du CIRC, d'identifier les parties prenantes et de créer un référentiel de contenus afin de présenter le travail et l'impact du CIRC. Cette campagne d'un an serait lancée en mai 2025 en collaboration avec les principaux partenaires du CIRC, dont l'OMS et l'UICC. Elle s'achèverait par une grande conférence scientifique, qui se déroulerait sur plusieurs jours en mai 2026. La campagne comprendrait des activités sur les réseaux sociaux et une collaboration avec les donateurs, les décideurs et les Etats participants. Le suivi post-conférence inclurait un bilan des enseignements qui en ont été tirés pour l'avenir.

M. DOLDER (Suisse) demande si le CIRC a déjà eu l'occasion d'organiser de grandes conférences dans le passé et si l'organisation d'une telle conférence est motivée par une raison autre que la célébration du 60^e anniversaire du CIRC.

M. CHAUVET (Responsable des engagements stratégiques et des relations extérieures) confirme que le CIRC a organisé une conférence de trois jours en 2016 à Lyon. Plus de 1000 personnes avaient assisté à cette conférence animée par d'éminents intervenants et les retours avaient été positifs, aussi bien concernant le contenu des présentations effectuées par les intervenants invités que les discussions associées. La conférence proposée en 2026 permettrait au CIRC de définir et de présenter ses activités. La notoriété extérieure du Centre est actuellement insuffisante, ses *Monographies* étant bien connues de la communauté scientifique, mais pas du grand public. En améliorant sa visibilité, le Centre espère pouvoir attirer davantage de parties prenantes et de ressources.

La D^{re} BIRD (Canada) déclare que le Canada soutient la stratégie de communication et de diffusion du CIRC ainsi que la campagne proposée pour célébrer le 60^e anniversaire du CIRC. Elle attend avec impatience cette conférence scientifique et relaiera les communications associées sur les réseaux canadiens.

Le Professeur HASSANY (Egypte) suggère que les Etats participants fassent également la promotion des célébrations proposées du 60^e anniversaire et de la conférence sur leurs sites internet et leurs pages de réseaux sociaux. L'Egypte pourrait ainsi faire campagne en faveur de cet événement et des programmes proposés par le CIRC au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et de façon plus générale dans toute l'Afrique.

M. DAGHIR (Etats-Unis d'Amérique) déclare que le 60^e anniversaire du CIRC sera une occasion unique de célébrer le Centre comme un leader mondial de la lutte contre le cancer et de la recherche scientifique dans le monde. Il prend note avec plaisir que le CIRC compte profiter de son 60^e anniversaire pour améliorer sa visibilité et présenter l'impact essentiel qu'il a. Ce sera l'occasion de renforcer le CIRC et d'attirer de nouveaux partenaires, de nouvelles collaborations et de nouvelles opportunités de financement diversifiées, essentiels à la réussite future du CIRC.

La D^{re} AL-HOMOUD (Arabie saoudite) approuve les remarques de l'Egypte concernant la possibilité de diffuser les informations relatives aux activités du CIRC au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Les

Etats participants pourraient s'assurer que les réalisations et l'impact du CIRC soient communiqués lors des conférences et des réunions régionales ainsi qu'aux organisations non gouvernementales.

Le D^r PALMER (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) déclare que le 60^e anniversaire du Centre sera l'occasion de nouer un dialogue avec le grand public et de le sensibiliser sur les mesures de santé publique, la prévention et les facteurs de risque. De manière générale, le CIRC bénéficie d'une image négative car il est perçu comme un trouble-fête déconseillant la consommation de certains aliments et d'alcool. Le 60^e anniversaire sera donc l'occasion de faire passer un message plus positif concernant le travail du CIRC.

La Professeure BJØRGE (Norvège) déclare que la promotion du travail du CIRC pourrait se faire par le biais des associations nationales de patients contre le cancer, qui impliquent activement le public.

La D^{re} BELAKHEL (Maroc) exprime son soutien à la campagne de communication proposée. Elle a participé aux célébrations du 50^e anniversaire, lors lesquelles une célébration avait eu lieu à l'Hôtel de Ville de Lyon avec les autorités françaises et qui avaient remporté un vif succès. L'actuelle campagne de communication sur le 60^e anniversaire du CIRC pourrait être diffusée *via* les sites internet du Ministère de la Santé et de la Protection sociale du Maroc. Elle demande s'il y aura un budget distinct pour la campagne de communication.

M. CHAUVET (Responsable des engagements stratégiques et des relations extérieures) déclare que le Secrétariat mettra en place une campagne de communication qui pourra être diffusée conjointement avec tous les Etats participants. Le Conseil scientifique a largement approuvé la campagne proposée et la conférence scientifique. La campagne nécessite un budget dont une partie a été financée par un grand donateur. Les Etats participants seront priés de s'aligner sur la campagne et d'y collaborer.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « 60^e ANNIVERSAIRE DU CIRC » (GC/66/R17) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le [Document GC/66/18](#) « Optimisation de l'impact du CIRC : Stratégie de diffusion et de communication – Célébration des 60 ans de recherche du CIRC »,

1. PREND NOTE avec grand intérêt de la proposition du Secrétariat concernant la célébration du 60^e anniversaire du CIRC ;
2. REMERCIE les membres du Conseil scientifique pour leurs commentaires, tels que résumés dans le Rapport du Conseil scientifique sur sa 60^e Session ([Document GC/66/5](#)) ; et
3. APPROUVE la campagne d'un an visant à célébrer le 60^e anniversaire du CIRC, dont le point culminant sera la Conférence scientifique.

La résolution est **adoptée**.

La séance est levée à 13h00.